FICHE TECHNIQUE

CHAUSSURE Black Steere S3 SRC

Référence 885929 à 885940



Normes : EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC
EN 61340-4-3

Pointures : 36 à 47

Descriptif : Chaussure montante, type brodequin, style outdoor, coloris noir.
Tige en cuir pleine fleur hydrofuge. Doublure en mesh respirant pour une meilleure évacuation de l'humidité vers l'extérieur, haute respirabilité et séchage rapide. Embout de sécurité composite. Semelle anti-perforation souple "no metal".
Semelle en PU bi-densité.

Protègent l'opérateur en cas de décharge électrique par une résistance minimale de 0,75 M-Ohms entre le sol et le corps humain, tout en protégeant aussi bien le matériel sensible que les atmosphères explosives en limitant la force de surcharge électrostatique éventuelle du corps humain à moins de 35 M-Ohms dont la décharge en forme d'étincelle pourrait déclencher une explosion ou détruire le matériel sensible.

Points forts :
Chaussure légère.
Haut de tige matelassé, assure confort et protection du tendon d'achille.
Profondeur optimale des crampons.
Assise du pied anatomique.
100 % sans métal.

Poids : 885 g (poids d'un pied en taille 42)

SRA	Sol céramique / sulfate de Lauryl
A plat	0,52 / talon 0,53
SRB	Sol acier / Glycérine
A plat	0,19 / talon 0,18

Protection anti-perforation
Matériel sans métal spécialement développé pour les chaussures de sécurité et composé de plusieurs couches d´une fibre textile extrêmement résistant à la déchirure. Cette chaussure de sécurité dispose d´une semelle intermédiaire et offre **un meilleur confort, flexibilité, isolation, absorption d´humidité et amorti de choc pour le porteur.**

RUBIX ENGINEERING – 31, Rue de la Baume – 75008 PARIS – France
Email: info-rubix-engineering@rubix.com - www.giss.com

FICHE TECHNIQUE

Toutes les chaussures ESD GISS sont certifiées selon la norme européenne EN 61340-4-3 en fonction de la classe climatique 1.

En général, les classes climatiques garantissent la tenue électrostatique des chaussures. Pour leur classification, les mesures électriques doivent être effectuées dans des conditions définies précisément, présentées dans le tableau suivant.

Classe climatique	Traitement préalable	Conditionnement	Mesures
1	96 (+10) h (40 +/- 3) °C RH < 15 %	96 (+10) h (23 +/- 2) ° C (12 +/- 3) % RH	(23 +/- 2) °C (12 +/- 3) % RH
2		96 (+10) h (23 +/- 2) °C (25 +/- 3) % RH	(23 +/- 2) °C (25 +/- 3) % RH
3		48 (+ 5) h (23 +/- 2) °C (50 +/- 5) % RH	(23 +/- 2) °C (50 +/- 5) % R

h = durée en heures, °C = température, % HR = humidité relative

La distinction entre les diverses classes climatiques 1, 2 et 3 résulte en premier lieu de l'humidité relative de l'air dans l'environnement pendant le processus de contrôle. Pour cela, l'humidité relative de l'air influence la capacité de décharge électrostatique des chaussures testées.

Le test d'homologation pour la classe climatique 3 des chaussures, est réalisé dans un environnement comportant une humidité de l'air de 50 % et celui de la classe climatique 2 une humidité de l'air de 25 %. Le test pour la classe climatique 1 est réalisé avec une humidité de l'air de 12 %, selon le test existant passé avec succès. Ainsi, tous les tests sont réalisés avec une température de 23° C.
Il faut savoir que plus l'humidité de l'air est élevée dans l'environnement, plus la capacité de décharge des chaussures est meilleure.

En conséquence, une chaussure certifiée selon la classe climatique 1 convient au mieux à la capacité de décharge de la tension électrostatique sur le potentiel du sol. Ces chaussures disposent également de la capacité de décharge nécessaire, même en présence d'une humidité de l'air faible et de matériaux secs, afin d'éviter une décharge électrostatique.
Cependant, toutes les autres influences environnementales pouvant avoir un effet sur la décharge électrostatique, telles par exemple un sol plus isolant ou des dépôts isolants sur les semelles des chaussures, pourraient également être pris en compte.
Porter des chaussures certifiées de la classe climatique 1 doit être conseillé de façon urgente, non seulement dans l'environnement de l'industrie chimique et électrique, pour la manipulation de liquides et gaz, peintures et vernis inflammables, mais également dans des secteurs classiques, générant une production intense de poussière, tels que les imprimeries, les moulins et les entrepôts pour les céréales ou les entreprise forestières où une décharge électrostatique peut générer une inflammation.
Avec la qualification selon la classe climatique 1, la chaussure est pré-conditionnée dans une armoire climatique (12 % d'humidité relative à 23° C) et doit atteindre une résistance inférieure à 100 MOhm.